

« Soyons audacieux ! », estime l'AAPQ

Montréal, le 1er octobre 2019 - L'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) a déposé à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) une opinion écrite dans le cadre des audiences publiques portant sur la réhabilitation du secteur Bridge-Bonaventure à Montréal.

Selon la présidente de l'AAPQ, **Isabelle Giasson** : « Les partenaires publics et privés doivent faire preuve d'audace dans les différentes stratégies et scénarios d'aménagement qui seront privilégiés pour ce secteur. Pour y arriver, la restauration des relations avec le fleuve, l'instauration des conditions propices à la qualité de l'expérience des espaces urbains et la mise en place des paramètres assurant un virage vers un urbanisme plus vert constituent des orientations incontournables de la future vision du Secteur ».

Remplacer l'autoroute Bonaventure surélevée par un boulevard urbain

Parmi les six recommandations présentées dans l'opinion écrite de l'AAPQ, l'une d'entre elles, en plus de revoir l'aménagement de la rive, propose le remplacement de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain.

« Ce réaménagement permettrait notamment d'intégrer le triangle Bridge-Bonaventure à un continuum proprement urbain, générant des potentiels de transformation à la fois respectueux des usagers actuels - pour peu que les politiques de développement y veillent - et porteur de diversité, ce qui semble souhaité par une majorité d'intervenants à ce stade de la consultation », estime **Bernard St-Denis**, administrateur à l'AAPQ.

Le prolongement du boulevard Bonaventure en tunnel, sous le bassin Peel, est aussi recommandé.

Vers un urbanisme végétal

De plus, l'AAPQ considère que la réhabilitation du secteur Bridge-Bonaventure est une occasion de réinventer les formes urbaines à Montréal. Pour **Bernard St-Denis** : « Il faut revoir les modèles traditionnels d'aménagement des rues et avenues et délaissé le simple alignement d'arbres le long des trottoirs au profit de surfaces de plantation généreuses et diversifiées, dans la logique de continuité. Il faut intégrer à l'espace urbain, îlots compris, des corridors verts favorisant la biodiversité, intégrant des jardins de pluie et autres dispositifs de gestion des eaux ».

L'AAPQ présentera son opinion écrite en audience publique, le jeudi 3 octobre, à l'OCPM. L'opinion peut être consultée sur le site de l'AAPQ au www.aapq.org



À propos de l'Association des architectes paysagistes du Québec

Fondée en 1965, l'Association des architectes paysagistes du Québec est une association professionnelle. Elle a pour mission de rassembler, représenter et soutenir ses membres et promouvoir la profession dans le contexte de la protection, la mise en valeur, la gestion et la création des paysages en tous milieux, contribuant ainsi à constituer un cadre de vie durable, fonctionnel, esthétique et sain pour la population. L'Association compte 510 membres agréés et 110 stagiaires.

Renseignements : Communications-AAPQ
514-526-6385